

DÉCISION N° 2026- 010 du 17 mars 2026

Portant

Demande de subvention sur l'installation d'une aire de jeux au centre-ville de Bessières

Monsieur Cédric MAUREL, Maire de Bessières,**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22 ;**Vu** la délibération du Conseil municipal numéro 2021-001 en date du 21 janvier 2021 portant délégation au Maire pour fixer les tarifs et procéder à la facturation de prestations ou au remboursement de frais engagés par la commune ;**Considérant** la nécessité d'installer une aire de jeux au centre-ville de Bessières ;**Décide :****Article 1 :** Sollicite le Conseil départemental de la Haute-Garonne pour une subvention d'investissement la plus élevée possible pour l'installation d'une aire de jeux dans le centre-ville de Bessières ;**Article 2 :** Le plan de financement prévisionnel est le suivant :**Plan de financement INSTALLATION D'UNE AIRE DE JEUX AU CENTRE VILLE DE BESSIÈRES**

DEPENSES PREVISIONNELLES	
PROJET	MONTANT HT
INSTALLATION AIRE DE JEUX	39 329,10 €
TOTAL	39 329,10 €

RECETTES PREVISIONNELLES	
PROJET	MONTANT
Subvention Conseil Départemental (31)	15 731,64 €
Autofinancement	23 597,46 €
TOTAL	39 329,10 €

Article 3 : Monsieur le Maire et le Comptable du Service de Gestion Comptable de Grenade sont chargés de l'exécution de la présente décision, qui fera l'objet des mesures de publication habituelles. Copie conforme sera adressée Monsieur le Préfet de Haute-Garonne.**Article 4 :** La présente décision est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans le délai de deux mois à compter de son affichage et de sa notification.

Fait à Bessières, le 17 mars 2026

Monsieur le Maire,

Cédric MAUREL

